

MAIRIE DE MARCHASTEL

DEPARTEMENT : LOZERE
ARRONDISSEMENT : Mende
CANTON : Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 30/06/2020
Reçu en préfecture le 30/06/2020
Affiché le 30/06/2020
ID : 048-214800914-20200629-13_2020-DE



Nombre	
de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

N° 13/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29/06/2020**

**OBJET : APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 :
Budget Commune, budget eau et assainissement.**

L'an deux mille vingt et le vingt neuf juin à 14 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Josyane PAGES, Roger BRUN, Eric MALHERBE, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Nicolas PERRET, Valérie CHAYLA

Étaient absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr PERRET Nicolas ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Sous la présidence de Mr Nicolas PERRET, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal examine les comptes administratifs 2019 des différents budgets qui s'établissent comme suit :

BUDGET COMMUNE

FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement au 31/12/2018	+ 90 582.71
Dépenses	- 67 732.30
Recettes	+ 129 299.21
Résultat de fonctionnement cumulé	+ 152 149.62

INVESTISSEMENT

Résultat d'investissement au 31/12/2018	- 205 160,86
Dépenses	- 17 743.63
Recettes	+ 373 341.61
Résultat d'investissement cumulé	+ 150 437.12
RAR en dépenses	- 7 740.00
RAR en recettes	0
Excédent de financement	142 697.12

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement au 31/12/2018	+ 38 033.35
Dépenses	- 28 822.27
Recettes	+ 33 991.95
Résultat de fonctionnement cumulé	+ 43 203.03

INVESTISSEMENT

Résultat d'investissement au 31/12/2018	+ 10 461.19
Dépenses	- 1 792.77
Recettes	+ 4 689.00
Résultat d'investissement cumulé	+ 13 357.42
RAR en dépenses	- 3 738.72
RAR en recettes	0
Excédent de fonctionnement	9 618.70

Hors de la présence de Mr Eric MALHERBE, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2019.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre
Fait à MARCHASTEL le 29 juin 2020
Le 1^{er} adjoint,

